



Association des Anciens Maires Des Pyrénées Atlantiques

Réunion du bureau du 24 février 2021

Présents : Barbé P., Brusset J., Curutchet S., Duprat J.C., Renault J.

Excusé ; Hervé P.

P.Barbé a présenté les comptes pour l'année 2020.

- Recette : 986€ (37 adhésions)

- Dépenses : 408 € pour la FAMAF (Fédération des Anciens Maires et Adjoint de France)
122€ d'assurance

En caisse au 01/01/2021 : 7671€

Cotisation 2021

Il est décidé de maintenir la cotisation 2021 à 27€. Pour les anciens maires qui ont cotisé en 2020, le montant de la cotisation en 2021 est fixé à 10€, (pour couvrir les frais occasionnés par l'adhésion à la FAMAF).

Assemblée Générale

Une Assemblée Générale est prévue le 10 septembre 2021, le même jour que l'Assemblée Générale des Maires du département. A cette occasion, il sera procédé à l'élection des instances dirigeantes de notre association. La remise de l'honorariat de maire se déroulera également ce jour là, pour les maires qui en auront fait la demande.

Adhésions

Il sera proposé le 10 septembre une Assemblée Générale Extraordinaire pour modifier nos statuts, afin de permettre aux anciens adjoints d'adhérer à notre association.

Visites et sorties

Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous organiserons comme les années précédentes des visites en Pays Basque et Béarn.

Sites internet

Le site internet des anciens maires des Pyrénées Atlantiques est visible sur : <https://www.adm-64.fr/presentation/association-des-anciens-maires/?L=0> Il sera mis à jour régulièrement.

Le site internet national est sur : <https://www.famaf.fr/>

Projet de rencontres de la Francophonie de la FAMAF (Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France)

La FAMAF a comme projet d'organiser à la suite de son Assemblée Générale qui aura lieu le 12 octobre 2021, une journée consacrée à la francophonie. Il est prévu un atelier le matin et des rencontres et débats avec des collègues du Québec et de St Pierre et Miquelon.